

Communiqué

Le 1^{er} décembre 1994

N° 240

CANDIDATURE DU CANADA AU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé aujourd'hui que le Canada présenterait sa candidature en vue d'obtenir un siège au Conseil de sécurité des Nations Unies pour le mandat 1999-2000.

«Depuis la création des Nations Unies il y a 50 ans, le Canada a énormément contribué aux travaux de l'Organisation, tout spécialement dans les domaines du maintien de la paix et de l'aide humanitaire; nos efforts à ces deux chapitres ont soulagé les souffrances de millions d'êtres humains aux quatre coins du monde. Un siège au Conseil de sécurité nous permettra d'intervenir de manière décisive dans la transition de l'Organisation vers le nouveau millénaire», a déclaré M. Ouellet.

Le Conseil de sécurité se compose de cinq membres permanents (la Chine, la France, la Russie, le Royaume-Uni et les États-Unis) et de dix membres non permanents, dont cinq sont élus par l'Assemblée générale pour un mandat de deux ans.

Pour l'élection des membres non permanents du Conseil, l'Assemblée générale doit tenir compte de la contribution des pays candidats aux objectifs des Nations Unies de même qu'au maintien de la paix et de la sécurité. L'Assemblée générale doit également veiller à ce que la répartition géographique des sièges du Conseil de sécurité soit équitable.

Le Canada a siégé pour la dernière fois au Conseil pour une période de deux ans en 1989-1990.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874

